

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

Complète

L'Oiseau-Mouche

VOLUME VII

1899

PETIT SEMINAIRE

— DE —

CHICOUTIMI



FABLE

Tel maitre, tel servant

Un homme intelligent, patient, méthodique,
 Avait un cheval magnifique
 Dont il savait tirer un labour précieux
 Par des moyens judicieux.
 La bête, entre ses mains, était irréprochable
 Et d'un caractère admirable.
 Un homme différent en fit un jour l'achat.
 Avant que son maître approchât,
 Le cheval, par instinct, fut pris d'inquiétude.
 Il eut un sort beaucoup plus rude.
 Nuls soins, brutalités, cris, colères, jurons,
 Et des grêles de horions !
 A quelque temps de là, notre propriétaire,
 Honteux, ne sachant plus que faire,
 S'en vint trouver l'ancien possesseur du che-
 [val.
 "Venez donc voir cet animal,
 Dit-il, il ne m'est plus, vraiment, d'aucun
 [service ;
 Est-ce le mal ? Est-ce le vice ?"—
 "Le mal assurément, lui dit l'autre aussitôt,
 Car vous le chargez beaucoup trop ;
 Vous ne lui donnez pas assez de nourriture,
 Et votre manière est trop dure,
 Et son harnais le blesse, et ses pieds déchi-
 [rés
 Sont à peine à moitié ferrés !"
 Un quidam écoutait. Il se mit à sourire,
 Et ne put s'empêcher de dire :
 "Vous avez bien touché ce bourreau que
 [voilà ;
 Rien de plus vrai que tout cela !"
 Un parfait serviteur, il faut le reconnaître,
 Est souvent gâté par son maître.
 Aussi bien l'on dira : tel maître, tel servant,
 Qu'on dit : tel père, tel enfant.

F.-X. BURQUE, ptr.

Fort Kent, Me, novembre 1898.

HISTOIRE DE CHICOUTIMI
CHAPITRE VI

LES POSTES

En 1705, 1706, 1707, 1708 et 1709, le P. André revient à Chicoutimi, en autant que notre copiste peut déchiffrer les registres que le bon père rédige d'une écriture illisible et sans aucun souci, ce semble, de la postérité. Il ne prend pas souvent la peine d'indiquer l'endroit où il se trouve.

Le poste était toujours occupé par les employés de la compagnie au nombre de trente environ, d'après Buies—bourgeois, commis et engagés.

De 1709 à 1716 aucun acte n'indique qu'un missionnaire soit passé à Chicoutimi. Il faut donc admettre que, pendant ces sept années, la mission de Chicoutimi fut tout à fait vacante.

En 1716, le P. Gelase Delestage, Récollet, vient à Chicoutimi et y fait des baptêmes et des mariages, dont il inscrit les actes dans le registre perdu. Chose originale, le Père Laure, Jésuite, venu plus tard, ajouta à la fin de ces actes "singuliers", selon notre copiste, ces mots :

Diu sub judice lis fuerit
Siste viator, etc. Laure, J.

Quand ce registre que nous désignons tant aura été retrouvé, nous aurons la clef de cet énigme.

Traduisons : "La cause sera

longtemps pendante, suspende tes pas voyageur "

De 1716 à 1720, la mission de Chicoutimi retombe dans l'oubli, il semble. Rien n'y appelait absolument le missionnaire, sans doute. Chicoutimi n'était du reste encore à cette époque qu'un poste secondaire.

Tadoussac restait le comptoir général de tout le royaume de Saguenay et les autres postes n'en étaient que des succursales ; on les avait établis pour aller au devant des sauvages descendant à Tadoussac pour la traite, et prévenir les contrebandiers qui, aux environs de Tadoussac faisaient une rude concurrence aux traiteurs, si l'on en juge par les mesures sévères que les gouvernements prenaient contre eux.

Il est certain toutefois que tous les sauvages chicoutimiens ne se payaient pas chaque année le luxe d'un voyage à Tadoussac ; un certain nombre passaient à Chicoutimi, à Métabetchouane, à Mistassini ou à Nekoubau le temps de la traite et du repos qu'ils se donnaient entre deux courses de chasse.

Pendant le comptoir de Tadoussac a vu ses plus beaux jours.

(A suivre.)

LIVIUS.

Nous accusons réception, avec remerciements, d'un exemplaire du *Grand Almanach canadien illustré*, publié à Montréal.

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

J.-E. DUCHESNE,

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 14 Janvier 1899

L'Oiseau-Mouche commence aujourd'hui sa septième année d'existence.

Propos d'actualité

Un estimable abonné me disait, l'autre jour : "Savez-vous qu'en voilà une corvée ! Tel que vous me voyez, j'ai déjà envoyé par la poste 250 cartes de visite, et ce n'est pas fini. Y pensez-vous ? Dresser toute la liste des destinataires, pour oublier le moins de gens qu'on peut ; mettre 250 cartes dans 250 enveloppes ; renvoyer à l'intérieur des 250 enveloppes les 250 pattes libres ; coller 250 timbres-poste à l'angle supérieur droit des 250 enveloppes ; écrire 250 adresses... quelle besogne de galérien ! Et comme le nombre de nos connaissances s'accroît chaque année, il viendra un temps où je devrai expédier 400 cartes de visite. Cela me donne envie de partir pour le pôle Nord avec le capt. Bernier... Vous autres qui êtes toujours en quête de sujets d'articles pour vos gazettes, demandez donc au gouvernement de faire fabriquer de jolies cartes postales, de toutes couleurs et avec des dorures partout, où il y aurait d'imprimé des formules de vœux de bonne année, de compliments de toutes sortes, qu'il n'y aurait qu'à signer et adresser. Cela se vendrait par douzaines assorties, où l'on choisirait des phrases appropriées, suivant que l'on aurait à souhaiter la bonne année à son médecin, à sa belle-mère, à

son ami d'enfance, etc. C'est le gouvernement qui en ferait de l'argent avec cela !"

Voilà le discours que me fit cet excellent abonné. Et je me suis engagé à réfléchir à son idée.

Si vous voulez, lecteurs, nous y réfléchissons ensemble.

D'abord, cela serait-il correct, en bonne étiquette ? Il est certain qu'aujourd'hui un tel procédé serait contraire à l'usage, pour la raison très subtile qu'il s'agit précisément de faire naître cet usage. Or, pour créer un usage—suivez bien mon raisonnement—it suffit que beaucoup de personnes fassent la même chose. Donc il s'agit de savoir si beaucoup de personnes feront cette même chose, qui consisterait à se servir de ces cartes-poste de cérémonie. Il est probable que bien des gens accueilleraient avec faveur ce moyen de simplifier en de fortes proportions l'envoi des cartes de visite. Que vous en semble ?

D'autre part, à bien examiner les choses, il est sûr que ce qui donne du prix à l'envoi des cartes de visite, c'est justement l'attention et le travail qu'impose cet usage. Il y a bien du relatif dans les choses de ce monde. Faire visite, en personne, c'est l'idéal du genre, puisque cela suppose qu'on a interrompu son travail, son repos ou son amusement, pour témoigner au prochain ses bons sentiments. Le petit carré de carton blanc, qui en bien des cas remplace nécessairement la visite personnelle, est déjà de moindre valeur, parce qu'il requiert beaucoup moins de peine. S'il s'agit maintenant de recourir désormais à de simples cartes-poste de visite, le témoignage de respect ou d'amitié que l'on voulait donner diminuera encore de prix. —Mais, enfin, si beaucoup de gens recouraient au procédé nouveau, cela établirait l'usage, et il n'y aurait plus qu'à se soumettre.

Les employés des postes, par exemple, n'y gagneraient guère. Au contraire, car le nombre des compliments confiés au courrier postal doublerait et triplerait bientôt.

Mais, si la coutume proposée venait à s'établir, il y en aurait, des choses drôles ! Comme les gens distraits ne manquent pas, un cordonnier recevrait, à son

nom, une carte qui avait été choisie pour un avocat ; un juge se verrait adresser des cartes où on lui souhaiterait de grands succès dans la vente de son fromage.— Ce ne sont là toutefois que de légers inconvénients, en comparaison de la grande économie de temps qui résulterait de l'innovation proposée.

Cette perspective de sauver un peu de temps pourra légitimer bien d'autres innovations dans un avenir prochain. Car j'incline à croire que ce qu'il y aura de plus rare, au prochain siècle, ce sera le temps : ce que je prouverai une autre fois.

En attendant, voilà l'idée lancée. Qu'elle fasse maintenant son chemin toute seule, si elle le peut.

Car, pour ce qui est de demander au gouvernement d'Ottawa de réaliser la proposition ci-dessus émise, l'on ne nous y prendra point.

Vous souvient-il que, l'an dernier, l'Oiseau-Mouche, le premier dans la presse, se plaignit de l'absence de chiffres sur les timbres-poste canadiens ? Eh bien, quelques semaines à peine s'écoulerent, et les timbres canadiens étaient pourvus des chiffres requis. Cela nous a fait voir de quelle faveur jouit l'Oiseau-Mouche dans les sphères officielles fédérales. L'Oiseau-Mouche a, depuis ce temps-là, un sentiment très vif de la responsabilité qu'il encourt lorsqu'il demande quelque chose à l'Etat ; et il ne lui saurait plaire d'encourir cette responsabilité pour quoi que ce soit qu'on le prierait d'obtenir.—Surtout lorsqu'il est quasi certain de se voir promptement exaucé, comme c'est le cas de la nouveauté postale dont il est question. Car on sait s'il a le timbre-poste facile, l'honorable directeur général actuel des Postes du Canada.

Oui, je vais en parler, puisque l'occasion s'offre d'elle-même. Il y a déjà trop de mois que je garde cela sur le cœur...

Nous disions donc que les timbres-poste canadiens, actuellement en cours, portaient jadis, à chacun de leurs angles, une feuille d'érable (et non de vigne, comme l'a prétendu l'un de mes correspon-

dants de France); et que, pour satisfaire au désir de l'*Oiseau-Mouche*, le gouvernement a remplacé par des chiffres arabes les feuilles d'érable des deux coins inférieurs. Eh bien—c'est ceci que je veux clamer bien haut—ces chiffres sont ce qu'il y a au monde de plus laid; et rien n'est plus propre que la vue de ces chiffres soit à déprécier le Canada aux yeux des esthètes exotiques, soit à corrompre déplorablement le goût de la jeunesse canadienne.

Probo minore. Soit un timbre poste de l'émission primitive. Vous voyez que chacune des feuilles d'érable a son axe dirigée suivant la diagonale du timbre; et c'était ainsi qu'il fallait qu'il en fût. Soit, maintenant, un timbre-poste moderne. Pendant que les feuilles des coins supérieurs ont conservé leur direction diagonale, voici que les carrés contenant les chiffres ont une direction verticale. Vraiment, comme cela choque dès le premier coup d'œil! Quelle horreur!

* * *

Malgré l'importance du grief que je viens d'exposer, nous nous garderons bien, toutefois, de demander que l'on corrige cette énorme faute de... lèse-art. Car, personne n'en doute, on nous répondrait par l'émission d'une nouvelle série de timbres-poste. Or, croyez-m'en, les philatélistes n'ont plus d'espace libre, dans leurs albums de timbres-poste, à la page du Canada.

ORNIS.

"L'Esthétique dans l'enseignement"

Tel est le titre d'un article paru dans le dernier numéro de la *Revue canadienne* et signé de M. l'abbé ***. Cet article, qui aura d'ailleurs une suite, peut se ramener en substance à deux points principaux. L'auteur signale, premièrement, une lacune dans l'éducation; secondement, il propose de la combler.

Voyons d'abord cette "lacune qu'aucune de nos maisons d'éducation supérieure n'a encore songé à combler": on "veut parler de l'enseignement de l'esthétique". "Éducation supérieure" est mis ici, l'ensemble de l'article l'indique, pour enseignement *secondaire*.

Voici donc un *fait* énoncé: L'esthétique n'est pas enseignée dans les séminaires. Fait grave, à la vérité, et à l'appui duquel on voudrait des témoignages positifs: il n'y en a point; une affirmation sereine, et c'est tout. Cette lacune me gêne un peu, je l'avoue, le travail de M. l'abbé ***.

Maintenant, qu'est-ce que "l'esthétique"? Une science qui détermine le caractère du beau partout où il se trouve? Ou bien l'enseignement technique des *beaux-arts*, savoir, de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de la musique? On regrette que M. l'abbé *** ne précise pas sa pensée.

S'il s'agit des beaux-arts proprement dits, l'assertion catégorique rapportée plus haut contient évidemment beaucoup de vrai; elle n'est cependant pas de tout point exacte. Ainsi, la musique s'enseigne dans tous les collèges, et en rehausse les fêtes: quelle maison n'a pas une fanfare? Tous les programmes contiennent aussi le dessin; il en est qui mentionnent la perspective, l'architecture, voire même le lavis. Pour ce qui est d'un enseignement supérieur, capable de former de véritables artistes, j'accorde qu'il n'existe pas dans nos séminaires, et encore moins ailleurs, si ce n'est peut-être dans les Écoles des Arts et Métiers...

Si par "esthétique" M. l'abbé *** entend la détermination du beau dans la littérature, dans la poésie, dans l'éloquence, dans la nature et dans l'art lui-même, je crains qu'il ne se soit, à tout le moins, avancé légèrement. Je le demande, quel est le professeur de lettres qui, en faisant traduire ou en commentant les œuvres des poètes et des orateurs, tient caché aux yeux de ses élèves le beau dont elles resplendent et qui le ravit lui-même? Y aurait-il un maître qui oublierait de relever le sublime d'Homère, l'harmonie de Cicéron, l'héroïsme de Corneille? Peut-on penser que l'on puisse, dans l'étude de la philosophie et des sciences, ne pas faire admirer aux enfants l'enchaînement des causes, le cours des astres, l'économie de la plante, l'organisation de l'insecte, l'immutabilité des nombres, les révolutions de la terre, et, en tout cela, la puissance et la bonté du Créateur? Ce n'est pas admis-

sible, surtout de la part d'un éducateur chrétien; et il y a je ne sais quoi de..... désagréable à s'entendre dire avec indifférence, par un ecclésiastique, dans la *Revue canadienne*, que vous, prêtre catholique, voué par état à l'instruction de la jeunesse, vous avez constamment négligé l'âme et la vie et vous êtes borné à expédier dans le monde des ingénieurs et des chimistes. Qu'est-ce donc que le clergé canadien, et que vous-même, monsieur l'abbé?

Et donc, s'il n'existe pas de lacune, il n'y a pas lieu de la combler. Si, pourtant. On a vu que nous n'enseignons pas, à proprement parler, les beaux-arts, et que nous n'en donnons que des connaissances élémentaires. De bonne foi, serait-il nécessaire que chaque collège eût comme une annexe destinée à créer des artistes? M. l'abbé *** dit fort bien que l'on doit former des hommes, et non des spécialistes. Et quoi de plus spécial que cette formation artistique? Entre la quantité d'hommes que nous avons à notre tête, soit dans le clergé, soit dans la politique, soit dans les carrières libérales, compte-t-on beaucoup d'architectes, de peintres, de musiciens? Et s'il s'en rencontre qui, à leurs heures perdues, savent pianoter ou broyer des couleurs (noires, souvent!), quelle influence ces talents, très récréatifs, à la vérité, peuvent ils avoir sur la gouverne de l'Église ou l'administration de la chose publique?

Non, ce qui fait l'homme, c'est, avant tout, le vrai et le bien; le beau vient ensuite, dans la mesure du possible, moins dans les *beaux-arts* cependant que dans les *arts libéraux*: la fleur et le fruit, selon la gracieuse image de saint Basile, puis le feuillage, pour servir d'ornement et d'abri.

Qui ne voit, en outre, ce qu'il y a, dans le projet de M. l'abbé ***, d'illusoire et de chimérique? Demander aux maisons d'éducation plus qu'elles ne font pour l'art serait se heurter à l'impossible, tant du côté des programmes d'enseignement, de plus en plus chargés, que du côté des maîtres spéciaux, que l'on ne trouve pas précisément à foison, et des élèves, eux-mêmes qui ont fort à faire déjà pour apprendre à penser, à parler, et à vivre.

Qu'il se fonde, dans le pays, une Académie des Beaux-Arts, soit. Tous ceux qui se sentiront du talent pourront aller l'y développer. Simon, qu'ils aillent à Paris... s'ils le peuvent, ou à l'École de Rome... s'ils gagnent le grand prix de peinture ! Pas d'autre issue pour eux. A moins "qu'ils ne se forment eux-mêmes, comme dit M. l'abbé ***, en dépit des programmes," et que "leur riche nature ne triomphe du cercle étroit, dans lequel on voudrait l'enfermer", au collège !

On apprend à la fin de l'article que "l'Université Laval... fait venir, à grands frais, de la mère patrie, des conférenciers chargés d'instruire notre population sur l'histoire de la littérature française"... Les journaux nous avaient dit que l'invitation première était venue des États-Unis d'où ces messieurs, s'étaient ensuite rendus à la nôtre.—On sait d'ailleurs que M. Brunetière a parlé en maître de Bossuet, que M. Doumic, qui ne nous a guère rien appris de neuf sur Lamartine et Victor Hugo, a soutenu une thèse pour le moins douteuse, à savoir qu'en France, à l'heure actuelle, la littérature n'est pas l'expression de la société, comme on le pensait généralement, que celle-ci est meilleure que celle-là, etc.—Nous verrons les cours de M. de Labriolle, qu'on dit fort prisé de M. Brunetière, et qui est en ce moment la coqueluche du tout-Montréal.

M. l'abbé *** termine son article en émettant le vœu que l'Université fit pour l'art ce qu'elle fait pour la littérature. Ceci change le point de vue, et nous ne sommes plus au Séminaire. On verra la suite.

Quant au style de M. l'abbé ***, il trahit l'inexpérience, et ne brille pas par la précision et la clarté.

ABNER.

Le cadeau préféré

Parmi ses cadeaux du jour de l'an, l'*Oiseau-Mouche* compte un très joli volume, don de l'auteur, que lui envoie son collaborateur et ami "Laurentides". On sait, dans le monde littéraire, l'autre nom de "Laurentides"; et je n'ai plus besoin de dire que le gracieux ca-

deau dont il s'agit est le nouveau livre de M. l'abbé H. Cimon : *Impressions de voyage, deuxième partie, premier volume, Rome*.

Ce livre, le premier événement littéraire de la nouvelle année, est déjà tellement connu et apprécié, que nous risquerions fort, en le présentant un peu longuement au public, de prendre les airs et les tons qui ont illustré feu M. de LaPalisse. D'ailleurs, on doit comprendre qu'il reste bien peu d'espace libre au pauvre critique littéraire qui a la mauvaise fortune d'habiter trop près d'Abner, et qu'il est prudent à lui de ne pas dépasser certaines limites, qu'il est plus facile, à la vérité, de pressentir que de déterminer avec précision. J'avoue que parfois l'illustre critique se laisse aller à un sommeil assez long, dont quelques-uns profitent pour ravager sa province. Mais, en général, il vaut mieux ne pas être surpris sur ses terres à son réveil, et je serais bien téméraire de méconnaître aujourd'hui ses frontières. Tout bien examiné, donc dans le cas présent, je crois devoir me borner, en fait d'appréciation, à cet éloge mesuré qui plaît à l'auteur sans déplaire à personne, et que chaque lecteur peut se donner le plaisir d'élargir à volonté.

Au reste, j'ai une mission bien plus importante que celle du critique à remplir en ce moment auprès de M. l'abbé Cimon. Je viens lui présenter des remerciements empressés, et lui dire le bonheur que son aimable envoi, merveilleux rayon de soleil, a fait éclore au nid de l'*Oiseau de lettres*, les premiers jours de 1899. Jamais, aussi, plus gentil cadeau fut-il présenté avec plus d'à propos et de délicatesse ? Et Bossuet, s'il revenait ici-bas, ne serait-il pas obligé de reconnaître que nous n'avons pas tout-à-fait perdu *l'art de donner agréablement ?*

Oui, c'est avec délices, que l'*Oiseau-Mouche*, aux premières lueurs de l'an nouveau, pour oublier qu'il allait vieillir, a revu ces pages qui furent d'abord, on s'en souvient, écrites sur ses ailes. Pendant quelque temps il a cru revivre les jours bénis où il sentait doucement naître son premier duvet et pousser ses premières plumes. Il s'est plongé à loisir dans cette chère illusion qui venait si

opportunément le rajeunir et le retremper dans la ferveur de son origine.

Et voilà surtout ce que je voulais écrire sur cette feuille que j'aurais voulu faire plus belle, et que M. l'abbé Cimon voudra bien considérer comme la carte de

L'Oiseau-Mouche

(par DERFLA).

Le *Mouvement catholique* vient de commencer sa deuxième année; et nous nous en réjouissons d'autant plus que nous craignons davantage de le voir disparaître. Car ce pays est peu favorable aux publications sérieuses; et la revue trifluvienne est une revue très sérieuse. Ne sacrifier jamais au frivole, et donner annuellement près de 1700 pages gd in-80 pour une piastre: c'est presque une témérité que d'essayer à vivre sur ce pied-là. Mais enfin, et nous en sommes très aises, le confrère trouve moyen de continuer dans ces conditions son utile existence, toute consacrée à noter au fur et à mesure les œuvres de l'Eglise dans le monde entier, et à lutter de toutes ses forces contre les mauvaises doctrines. Nous l'en félicitons, et lui souhaitons tout le succès que méritent ses religieuses et patriotiques aspirations.

PREMIERS ET SECONDS DU MOIS DE DECEMBRE

- Philosophie senior* : 1er, M. J.-E. Duchesne; 2e, M. M. Tremblay.
Philosophie junior : 1er, M. Ed. Côté; 2e, M. J.-E. Cauchon.
Rhétorique : 1er, M. Ph. Boulianne; 2e, M. Eug. Tremblay.
Belles-Lettres : 1er, M. Lud. Boily; 2e, M. J.-Arth. Gagné.
Versification : 1er, M. E. Lindsay; 2e, M. J. Dufour.
Humanités : 1er, M. Lu. Gauthier; 2e, M. J. Dufour.
Classe d'Affaires : 1er, M. D. Villeneuve; 2e, M. L.-J. Lévesque.
Quatrième : 1er, M. Edg. Maltais; 2e, M. A. Bonenfant.
Troisième : 1er, M. Edg. Gauthier; 2e, M. Tanc. Villeneuve.
Seconde : 1er, M. E. Blackburn; 2e, M. W. Latour.
Première : 1er, M. A. Morin; 2e, M. Ad. Lévesque.
Préparatoire : 1er, M. R. Beaulieu; 2e, M. L. Gagnon.